



# ARRETE DES COMPTES

## AU 31 DECEMBRE 2020

*Assemblée Générale du 30 janvier 2021*

## 1. Présentation du Bilan au 31 décembre 2020

BILAN - ACTIF		
ANNEE	2020	
DISPONIBILITE (COMPTE COURANT ET CAISSE)	42 118	LA VARIATION DE LA TRESORERIE CORRESPOND AU RESULTAT DE L'ANNEE
<b>TOTAL</b>	<b>42 118</b>	

  

BILAN - PASSIF		
ANNEE	2020	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>42 118</b>	
DONT CAPITAL INITIAL	2 128	
DONT RESULTATS PASSES	18 913	
DONT RESULTAT DE L'ANNEE	21 076	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>42 118</b>	LA VARIATION DES FONDS PROPRES S'EXPLIQUE PAR LE RESULTAT DE L'ANNEE

Au 31 décembre 2020, le total bilan de l'Union ALFM s'établit à 42 118 €, en hausse de 100% par rapport au 31 décembre 2019. L'année aura principalement été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui aura directement impacté le déroulé des activités de l'Association.

A l'actif, cette évolution résulte principalement de l'amélioration de la trésorerie sur la période suite aux mesures gouvernementales de soutien qui auront permis le report de certaines charges telles que les cotisations URSSAF.

Au passif, la variation est issue de l'intégration du résultat en amélioration de l'exercice.

## 2. Présentation du Compte de résultat au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT		
ANNEE	2020	
<b>PRODUITS</b>	<b>61 118</b>	
DONT SUBVENTIONS	60 228	38 250 € VERSES PAR L'AEFE + 3 240 € VERSES PAR AEFE POUR TRANSFERT PLATEFORME + 17 500 € VERSES PAR TV5 MONDE + 1 238 € VERSES PAR LMDE PARTICIPATION AU GRAND PRIX FORUM
DONT COTISATIONS	890	ADHESIONS
DONT AUTRES		
<b>CHARGES</b>	<b>39 957</b>	
DONT FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	971	RENCONTRE ADHERENTS (441 €) ET ORGANISATION AG (531 €)
DONT FRAIS DE MISSIONS	106	FRAIS DE DEPLACEMENT LIE AU DEPLACEMENT A BRUXELLES POUR TRANSFERT DE LA PLATEFORME
DONT DONS	3 238	REMISE DU GRAND PRIX DE L'ENGAGEMENT A L'HAPPY AU COURS DU FORUM 2019
DONT FRAIS BANCAIRES	184	FRAIS BANCAIRES, DONT FRAIS DE VIREMENT A L'INTERNATIONAL
DONT PRESTATIONS ET HONORAIRES	1 282	INTERVENANT FORUM (300 €), SITE INTERNET (597 €), VIDEO PROMOTIONNELLE BACHELIERS (385 €)
DONT CHARGES ADMINISTRATIVES	1 177	ESPACE DE TRAVAIL ET LOCATION DE SALLE POUR L'AG, FRAIS TELEPHONIQUE SFR
DONT PERSONNEL	31 328	SALAIRES, URSAFF, MUTUELLE, TICKETS RESTAURANT
DONT MATERIEL	1 670	ACHAT ORDINATEUR, TELEPHONE PORTABLE ET MICRO, ACCESSOIRES IT
DONT AUTRES CHARGES		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21 161</b>	
PRODUITS FINANCIERS	0	
CHARGES FINANCIERES	0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-85	APUREMENT SUSPENS SUR EXERCICE ANTERIEUR
IMPOTS	0	
<b>RESULTAT TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>21 076</b>	

Le compte de résultat à fin 2020 fait ressortir un résultat de 21 076 €, en hausse de 239% sur 2019.

Cette forte évolution résulte du décalage sur 2021 de plusieurs charges, notamment celles liées à l'organisation du forum professionnel censé initialement se tenir sur 2020, mais également le report d'une partie des cotisations URSSAF (9 128 €) dues sur l'année.

Les produits d'exploitation ressortent à 61 118 €, en hausse de 37% sur la période. Ils sont principalement constitués par la subvention AEFE, la contribution versée par TV5 Monde dans le cadre de l'organisation du forum professionnel.

2020 aura également vu la comptabilisation de 2 000€ de dons relatif au « prix de l'engagement » de l'Union-ALFM à l'association Happih à l'issue du Forum professionnel organisé en 2019. Ce prix aura fait l'objet d'un abondement de 1 238€ sous forme de subvention versée par la Librairie de l'Education (LDE). Les autres produits concernent les cotisations des adhérents qui repartent en hausse (+456%) sur l'année.

Les charges d'exploitation ont enregistré sur la période une hausse de 4% pour s'établir à 39 957 €. Cette hausse résulte essentiellement de la prise en charge du salaire versé à la collaboratrice de l'Association. Les autres dépenses, notamment celles liées à l'organisation des réunions, aux déplacements et aux frais de communication restent contenues sur la période.

A noter également la constatation d'une perte exceptionnelle mineure de 85 € suite à l'apurement d'un suspens en trésorerie sur exercice antérieur.

Le résultat exceptionnel enregistré sur l'année est à relativiser et sera entièrement affecté sur 2021 avec le paiement des engagements pris par l'Association.